

Réunion Du Conseil Municipal de la commune

D'USSON EN FOREZ

Séance du lundi 19 décembre 2022 2022 à 20 heures 30

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 14

Etaient présents : Mr BEAL Hervé - Josette FOLLEAT - Mr GALLON Maurice - RIVAL Nelly - Mr DELORME Daniel - BRIAND Serge - MAILLET-BERT Pascale - CHATAING Patrick - BONNEVAUX Vincent – PITAVY Agnès – DAURELLE Tony – SIBAUD-BUSSAC Laëticia – JOUMARD-DESALCES Sandrine - PAULET Nadine – ~~MOUTON~~ JérémY

Absent excusé : MOUTON JérémY

1 - Approbation compte rendu réunion du 21 novembre 2022

Monsieur le Maire invite le conseil à se prononcer sur le compte rendu de la réunion du 21 novembre. Après délibération et à l'unanimité, le conseil approuve le compte rendu de la réunion du 21 novembre.

2 - DEVIS mur clos Folleas et demande de subventions

A -Monsieur le Maire présente au conseil le devis de réparation du mur du clos FOLLEAS établi par l'entreprise MONIER pour un montant de 1 400.00 H.T. Après délibération et à l'unanimité, le conseil approuve le devis pour rénovation du mur d'enceinte du clos FOLLEAS et autorise le maire à signer tout document afférent à cette affaire.

B- Monsieur le Maire propose d'inscrire au titre des enveloppes de solidarité départementale pour 2023 les travaux suivants :

- Réfection du mur d'enceinte du clos FOLLEAS : 1 400.00 € HT
 - Mise aux normes électricité du presbytère : 3 665.00 € HT
 - Installation éclairage de sécurité au presbytère : 1 376.00 € HT -
 - Réfection de la corniche à l'école : 6 926.00 € HT -
 - Remplacement des blocs de sécurité au cinéma : 3 724.00 € HT
- Soit un total de 17 091 € Hors Taxes.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil sollicite une subvention auprès du département et autorise le maire à signer tout document afférent à cette affaire

3 - Demande de subvention pose d'un abri bus

Monsieur le Maire fait savoir au conseil que le conseil régional Auvergne Rhône-Alpes peut prendre en charge l'installation d'un abri bus à GRANGENEUVE. Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'installation d'un abri bus au hameau de Grangeneuve, et autorise le maire à signer tout document afférent à ce dossier.

4 - Vente portail ancienne caserne

Monsieur le maire propose de vendre les portails de l'ancienne caserne pour un montant de 1 000 €.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil décide de vendre les portails de l'ancienne caserne à l'entreprise MC Maçonnerie au prix de 1 000 € et autorise le maire à signer tout document afférent à cette affaire

5 - Annulation titre de recette

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande de la SSU qui sollicite l'annulation du titre de 600 € concernant la facturation du ménage pour l'année 2022.

Après délibération et à la majorité, le conseil accepte l'annulation du titre de 600 € et autorise le maire à signer tout document afférent à cette affaire.

6 - Convention territoriale globale entre la caisse d'allocation familiale de la LOIRE, Loire Forez agglomération, ses communes membres

Monsieur le maire donne lecture de la convention entre la caisse d'allocation familiale de la Loire, Loire Forez agglomération, ses communes membres qui permet à la caisse d'allocation familiale de mettre ses ressources au service de projets territoriaux notamment au niveau des familles.

Après délibération et à la majorité, le conseil approuve la convention territoriale globale entre LFA et ses communes membres et autorise le maire à signer tout document afférent à cette affaire.

7 - Questions diverses